Regroupement familial : la grande hypocrisie

29/08/2013 à 16h37

Démographie. Peut-on encore parler d'"intégration" et de "mixité" quand, dans certaines villes, 95 % des naissances sont d'origine étrangère ?

« *Froid dans le dos* » : entendue dans la bouche d'un militant socialiste à La Rochelle (et reprise sur plusieurs forums de discussion), l'expression ne se rapporte pas aux effets à long terme du regroupement familial. **Elle vise uniquement le fait que Manuel Valls ait osé évoquer la question !**

Un blasphème auquel le ministre de l'Intérieur a aussitôt ajouté un sacrilège, en osant s'interroger sur la « *compatibilité* » de l'islam avec la démocratie. Une double transgression que condamne le député socialiste de Seine-Saint-Denis Razzy Hammadi, fort d'un argument massue : « *Valls ne rend pas service à la gauche.* »

(…)

Les chiffres, les voici, fournis, en janvier 2011, par la démographe Michèle Tribalat, directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques, auditionnée au Sénat par une commission d'enquête sur les quartiers "sensibles".

> *Primo, la part des naissances d'origine étrangère en France a pratiquement doublé en quarante ans : une classe d'âge comportait 11,6 % d'étrangers en 1968, contre 18,1 % en 2005 (derniers chiffres disponibles).*
> *Secundo, ces étrangers ne sont plus les mêmes : 71 % étaient d'origine européenne en 1968 ; ils n'étaient plus que 26,6 % en 2005, les autres étant issus de parents africains ou maghrébins (54,7 %) et 18,7 % des autres continents.*
> *Tertio, les Français de souche sont en train de disparaître des quartiers dits "sensibles", quand ils n'ont pas déjà été remplacés ou quasi. En Île-de-France, les naissances*

> *d'origine étrangère sont passées, en quarante ans, de 16 à 37 % du total, de 19 à 57 % dans le département de Seine-Saint-Denis, et jusqu'à 95 % dans une agglomération comme celle de Mantes-la-Jolie (Yvelines)…*
> *C'est dire combien les termes de "mixité" ou d'"intégration" sont vides de sens dans de tels cas, puisqu'il n'y a plus personne à mélanger, et encore moins à intégrer !*

Comment expliquer, alors, que la proportion d'étrangers dans la population française ne change pratiquement pas depuis les années soixante (autour de 10 %) ? Par la grâce de notre code de la nationalité, qui fait que tout enfant né en France de parents étrangers obtient automatiquement la nationalité française à sa majorité.
D'où, depuis l'institution du regroupement familial (1976), une augmentation massive du nombre de Français d'origine étrangère (majoritairement africaine) : **ils sont environ 6,7 millions aujourd'hui. Ce qui porte à 12 millions le nombre d'immigrés et d'enfants d'immigrés vivant sur le sol français**, selon une récente étude de l'Insee (*« Immigrés et descendants d'immigrés en France »*, octobre 2012).
Une proportion sans précédent, et surtout sans équivalent en Europe, avec toutes les conséquences que cela comporte en termes d'unicité culturelle, donc de volonté de vivre ensemble sur le sol d'une même patrie. Mais de la montée en flèche du communautarisme, le gouvernement ne veut décidément pas entendre parler.
« *C'est une erreur*, dit Marisol Touraine, *d'avoir parlé du regroupement familial, et c'est une erreur d'avoir rapporté* [les] *propos* [de Valls]*. »* Le réel, voilà l'ennemi.
Valeurs actuelles

———————

Rappel :

Naturalisations : Le gouvernement veut faciliter les démarches (hausse de 14% depuis un an).